

Renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne

Commune de Moÿ-de-l'Aisne

Compte-rendu de la réunion de chantier 21 juin 2018

Lieu :	Place de l'église, 02610 Moÿ-de-l'Aisne
--------	---

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprises :
Syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaises	Union des Syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques	Lot 1 : FORETS & PAYSAGES Lot 2 : ETS MASCITTI NINO

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
Jean-Michel MACHU	Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Maurice THUET	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Nabil AIDI	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaise			X
Thierry DESMAZES	Vice-Président du syndicat de l'Oise aval axonaise	X		
Annie FERRIERE	Déléguée au syndicat et riveraine du ru de Moÿ	X		
Jacques MASSON	Vice-Président à la CC du Val de l'Oise			X
Fabrice DELZENNE	DGS à la CC du Val de l'Oise			X
Moussa TOURRE	Entreprise CITRA			X
Rachida TEDJANI	Entreprise CITRA			X
Entreprise Forêts & Paysages		X		
Geoffrey PACAUD	Union des syndicats de rivières	X		
Michel-Bernard MARTINEZ	DDT de l'Aisne			X
Claire DELANGE	Agence de l'eau Seine-Normandie			X
Martin DUNTZE	Fédération de Pêche de l'Aisne			X
Jean-François ALAVOINE	Agence Française pour la Biodiversité			X

Etaient également présents les personnes riveraines du ru suivantes :

- Michel FERRIERE
- Henri DEVILLE
- Ginette RABBACHIN
- Serge BEAUDELLOT
- Bernard LEGRAIN
- Joël ROY
- Marie-Ange LEGRAIN
- Astrid FOURNET

Cette réunion concerne les travaux de renaturation du ru de Moÿ entrepris par le syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise sur la commune de Moÿ-de-l'Aisne et qui ont débuté semaine 23. Ces travaux, déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral en date du 5 décembre 2017, ont été confiés à l'entreprise FORETS & PAYSAGES (59) pour le Lot 1 (renaturation du ru) et l'entreprise MASCITTI NINO (02) pour le lot 2 (remplacement du passage busé).

AVANCEMENT :

L'entreprise Forêts & Paysages a retiré puis évacué hors du site l'ensemble des débris présents en rive droite sur quelques mètres. La haie de thuyas a également été coupée.

Sur le tronçon le plus en amont, suite au reprofilage du lit et des berges, l'entreprise a commencé à ratisser et aplanir les berges afin de pouvoir les végétaliser avec un engazonnement spécial berge.



Amas de débris présents en rive droite avant retrait



Même secteur après retrait des débris et des thuyas

Les travaux de reprofilage du lit se sont poursuivis de l'amont vers l'aval. Le lit du ru a été approfondi de 50 à 60 cm afin de retrouver la même cote de fond que celle du bras de l'Oise. Un tracé sinueux a été réalisé pour retrouver l'aspect d'un cours d'eau plus naturel, en décalant le lit légèrement en rive gauche. La berge de cette même rive a été talutée en pente plus douce afin de garantir sa stabilité. Le haut de la berge a ainsi été reculé de 1 m à 1,50 m conformément avec ce qui a été convenu avec le propriétaire.



Reprofilage du lit en cours de création



Nouveau lit sinueux

Des banquettes en pieds de berges de largeur différentes ont été créées, là où cela était possible, afin de permettre l'implantation des plantes héliophytes (iris, joncs, carex, ...). La hauteur des banquettes est calée sur la ligne d'eau du bras de l'Oise avec le débit moyen observé pendant les travaux. La hauteur d'eau sera d'environ 30 à 35 cm pour une largeur de lit de 1 m à 1,20 m. Cette hauteur d'eau variera en fonction des conditions hydrologiques du bras de l'Oise. Des pierres, déjà présentes sur site, ont été réutilisées afin de diversifier le fond du lit et recréer des habitats favorables à la vie aquatique.



Lit sinueux et berges reprofilées



Banquettes et pierres en pieds de berges

Afin de restaurer la continuité écologique sur le bras de l'Oise et permettre la libre circulation des poissons et des sédiments, le seuil présent sur le bras de contournement du seuil principal a été démantelé, les grilles et vannages retirés. Préalablement, l'entreprise a réalisé une piste d'accès jusqu'à ce seuil dans une zone forestière après avoir obtenu l'accord du propriétaire.



Bras de contournement avant démantèlement de l'ouvrage



Après démantèlement de l'ouvrage

A REALISER :

Quelques petits arbres seront coupés sur la partie la plus en amont tout en conservant leurs souches afin de stabiliser durablement les berges. Tous les éléments présents dans le nouveau lit qui peuvent gêner le bon écoulement seront retirés (branchages, racines, gravats, ...). Les matériaux pierreux de petites et moyennes tailles seront conservés afin de diversifier le fond du lit.

Les travaux de reprofilage du lit et des berges se poursuivent la semaine 26 plus en aval jusqu'au pont. Le lit y sera également le plus sinueux possible, des banquettes seront créées en pieds de murs et la berge en rive droite sera talutée puis végétalisée.



Travaux en cours plus en aval

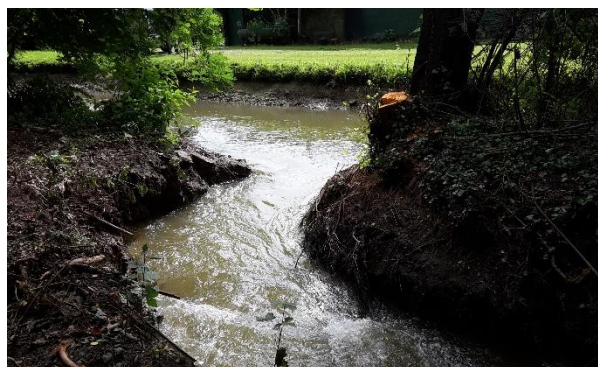


Schéma du reprofilage des berges et de la création d'un lit sinueux à réaliser

Au niveau du bras de l'Oise, 3 ou 4 microseuils empierrés (chute d'eau < 20 cm) seront implantés préférentiellement sur le bras de contournement afin de rehausser la lame d'eau et garantir l'alimentation en eau de l'étang présent en rive gauche. Les berges de l'ancien ouvrage seront talutées en pente douce puis végétalisées.



Berges à taluter puis végétaliser



Bras de contournement sur lequel implanter les microseuils

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Le chantier aura une durée prévisionnelle de 1,5 mois.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le projet de renaturation du ru de Moÿ-de-l'Aisne, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - Sébastien LAURENT – Entreprise Forêts & Paysages 07.76.01.80.28
 - Geoffrey PACAUD – Union des syndicats..... 03.23.20.36.74
 - Jean-Michel MACHU – Président du syndicat de l'Oise aval axonaise : 03.23.56.43.75

COUT ET FINANCEMENT

Le coût des travaux est de **83 471.70 € H.T**, répartis de la façon suivante :

- **Lot 1** (renaturation de cours d'eau) : **68 671.70 € H.T**
- **Lot 2** (remplacement du passage busé) : **14 800,00 € H.T**

La réalisation de ces travaux est possible grâce au soutien financier à hauteur de 80% de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Les 20 % restant sont financés par le syndicat du bassin versant de l'Oise aval axonaise.



LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion est prévue le **mercredi 27 juin à 9H30**, place de l'église, 02610 Moÿ-de-l'Aisne.

Le service technique,

Une signature manuscrite en encre noire, qui semble être 'J. Machu', écrite sur une ligne.